

GUIDE D'AIDE À LA MOBILISATION

Pour les territoires

AU TRAVAIL,
ON S'Y REND
AUTREMENT !



Organisé par

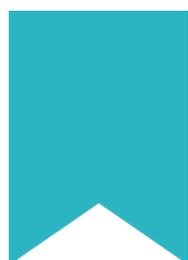


En partenariat avec



Ce guide d'aide à la mobilisation est proposé pour les territoires (*communautés de communes, d'agglomération, urbaines et métropoles*) ouvrant leur portes au Challenge de la Mobilité en Bourgogne-Franche-Comté. Il a été conçu pour soutenir et accompagner les référents dans la mobilisation des établissements employeurs à l'aide de conseils, astuces et bonnes pratiques.

Vous êtes référent « territoire » ? Au gré des besoins et de votre mobilisation, nous vous invitons à piocher ces différentes idées, vous en inspirer, vous les approprier et ainsi faire vivre ce défi collectif au sein de votre territoire.



EN AMONT



S'engager

S'inscrire au Challenge de la Mobilité en tant que territoire, c'est donner la possibilité aux entreprises et aux administrations de son périmètre de participer.

Un Plan de Mobilité en cours de révision, ou tout fraîchement révisé ? Des envies de raviver le sujet des PDME auprès des entreprises de votre territoire ? Une prise de compétence AOM récente ?

Le Challenge de la Mobilité vous permet de communiquer largement autour des enjeux de mobilité et de (re)lancer une dynamique sur votre territoire.

Comment s'inscrire en tant que territoire ? Remplissez le formulaire disponible en téléchargement sur le [site internet](#) et retournez le complété à animation@challengemobilite-bfc.fr

Découvrez ci-dessous quelques conseils pour bien démarrer votre engagement au sein de ce challenge :



AVANT DE COMMENCER : CRÉEZ UNE ÉQUIPE PROJET !

Pour commencer, nous vous conseillons d'embarquer dans l'aventure vos collègues de la communication, du développement économique, des services techniques ou encore des ressources humaines.

L'enjeu est d'une part de faciliter la mobilisation des établissements employeurs en **mutualisant les compétences internes et d'autre part de favoriser une dynamique collective** autour des mobilités durables au sein de votre intercommunalité. Créer une équipe projet vous permet également de mener un projet cohérent avec les moyens disponibles et les orientations stratégiques de votre collectivité.

DÉFINISSEZ VOTRE PLAN D'ACTION !

Bien évidemment, le plan d'action dépend de vos moyens et de vos envies. **Pour le définir, questionnez-vous sur vos besoins :**

Quelle communication envisagée et possible dans les délais ? Uniquement via les réseaux, mailings et internet ? Ou des envies de prints, oriflammes et autres supports ? Souhaitez-vous prévoir des animations ? Des possibilités d'utilisation des conventions en cours avec vos partenaires (stand mobilités douces, atelier réparation vélo, etc) ? Ou un besoin de prestations supplémentaires (location vélosmoothie, mise à disposition VAE, etc.) ?

Quelles récompenses envisagées pour les établissements lauréats ? Des diplômes, des abonnements transports en commun, des paniers garnis, ou encore des bornes de réparation vélo ?

Identifier les établissements employeurs

Une des premières étapes de ce challenge est d'identifier les établissements employeurs de votre territoire susceptibles de se lancer dans la démarche.

Mais qui est concerné par ce challenge ?

- toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ;
- les communes de votre territoire ;
- toutes les administrations publiques : sièges ou sites locaux ;
- associations avec salariés ;
- artisans.

La CCIR Bourgogne-Franche-Comté, partenaire du Challenge de la Mobilité participe à diffuser largement au sein de ses réseaux les actualités du challenge, et notamment en mettant en avant les territoires inscrits.



FAITES APPEL À VOS COLLÈGUES !

Service développement économique, accompagnement à l'implantation des entreprises, ou encore service urbanisme : chaque collègue, à son niveau, et en fonction des acteurs avec qui il échange au quotidien peut potentiellement diffuser vos campagnes de communication. La cible du Challenge de la Mobilité est vaste, petites entreprises, commerçants, très grandes entreprises, associations avec salariés, etc.

Petit conseil : pour une première édition, ne cherchez pas à établir une liste exhaustive des contacts dans chaque établissement, les adresses génériques ne facilitent pas la diffusion de l'information. Profitez des réseaux de vos collègues, en incitant au relais de vos actualités et à une mobilisation large des établissements employeurs.

Identifier les relais

Les relais sur le terrain vous permettent d'accélérer la mobilisation, de lancer une dynamique plus importante et plus pérenne.

Quels sont les relais possibles ?

- Syndicats professionnels (généralistes ou sectoriels)
- EPCIs supra (PETR, Pays, etc.)
- Monde associatif
- Opérateurs de transport
- Communes de votre territoire
- Élus de votre intercommunalité
- L'ensemble de vos partenaires privilégiés

Le petit + :

Organisateurs et partenaires du challenge, ADEME BFC, Région Bourgogne-Franche-Comté, DREAL BFC, CCIR BFC, et la CMA délégation de Haute-Saône s'engagent à vos côtés pour communiquer largement à l'échelle régionale.



ORGANISEZ UNE RENCONTRE À DESTINATION DES STRUCTURES RELAIS !

Une réunion d'information spéciale Challenge de la Mobilité BFC, un événement sur le thème des mobilités : n'hésitez pas à **inviter les structures relais pour favoriser la mobilisation**. Présentez le challenge, les cibles (établissements employeurs et salariés), et évoquez les besoins de relais pour la mobilisation.

FAITES APPEL AUX EPCI SUPRAS !

Les EPCI sans fiscalité propre (Syndicats mixtes, SIVOM, etc), et autres structures de coopération intercommunales (PETR, Pays, PNR) peuvent également participer, en tant qu'animateurs locaux du challenge sur leur territoire. **Après accord avec les intercommunalités souhaitant s'inscrire mais n'ayant pas la possibilité d'animer ou de mobiliser, la structure supra devient alors animatrice locale du challenge.** Elle organise et gère les inscriptions d'une ou plusieurs de ses intercommunalités et la mobilisation des établissements employeurs sur ces territoires.



MOBILISER

S'outiller

L'espace "Boîte à outils" du site internet dédié au Challenge de la Mobilité met à votre disposition des outils de communication :

- [Un kit com' évolutif](#) avec des éléments à télécharger : affiches (personnalisables, avec ou sans traits de coupe, etc.), plaquettes, iconographies, tampons, signature de mail, etc. ;
- [des bannières web](#), avec les codes sources à intégrer dans votre site web ;
- [des modes d'emploi](#) spécifiques à diffuser aux territoires et aux employeurs ;
- [une foire aux questions](#), mise à jour régulièrement ;
- [un espace presse](#), avec les communiqués réalisés, à adapter et diffuser auprès de votre presse locale ;
- [un espace d'aide à la mobilisation](#), avec ce guide mais également son équivalent à destination des établissements employeurs ;
- et le [calculateur CO2](#) de l'ADEME, pour évaluer l'impact de vos trajets.



Des besoins spécifiques ? [Contactez l'équipe d'animation](#)



GÉNÉRALISEZ LES SIGNATURES DE MAIL AUX COULEURS DU CHALLENGE !

Des signatures de mail sont à votre disposition dans la boîte à outils disponible sur notre site internet. N'hésitez pas à solliciter votre service communication pour généraliser cette signature de mail à l'attention de l'ensemble des agents de la collectivité.

DES SUPPORTS DE COM' À PERSONNALISER !

Les supports sont à votre disposition pour créer votre propre communication. **Vous pouvez démarrer simplement par l'affiche personnalisable qui vous permet d'apposer le logo de votre collectivité très facilement** ou utiliser les différents éléments mis à votre disposition pour vous approprier l'identité visuelle du challenge : iconographies, tampons du challenge, personnages, etc.

Ainsi, vous pouvez mettre en avant votre territoire en adaptant les supports à vos contraintes, à vos médias et à vos besoins : par exemple créer un oriflamme qui matérialise une aire éphémère de covoiturage, ou encore réaliser un covering flashy aux couleurs du Challenge de la Mobilité "Au travail, on s'y rend autrement !" sur vos bus ou navettes du centre ville !

Des besoins spécifiques ? contactez notre [équipe d'animation](#).

Informier et communiquer

Pour optimiser vos chances de mobiliser, nous vous conseillons de développer un **plan de communication** adapté à votre territoire, à vos contraintes et vos moyens.

Votre communication pourra être adaptée à vos publics cibles :

> **Les établissements employeurs déjà investis sur la thématique** : "Valorisez vos actions, vos projets de mobilité durable, en participant au Challenge de la Mobilité".

> **Les communes du territoire** : "Participez aux côtés de l'interco' au Challenge de la Mobilité en inscrivant votre commune et en permettant à vos agents de participer".

Vous pouvez utiliser vos **canaux de communication grand public**. Des salariés peuvent inciter leur entreprise à s'impliquer, faites passer le message dans les journaux, sur vos réseaux, sur les agendas des manifestations, etc.



CRÉEZ UN GROUPE D'ÉLUS AMBASSADEURS DE LA DÉMARCHE !

N'hésitez pas à aller à la rencontre des entreprises et autres établissements employeurs de votre territoire ! Comme dans l'agglomération du Grand Sénonais, en 2021, vous pouvez proposer aux élus volontaires de devenir ambassadeurs de la démarche et d'**organiser par exemple des rencontres avec les responsables des entreprises** de votre territoire pour parler de mobilités et du challenge régional.

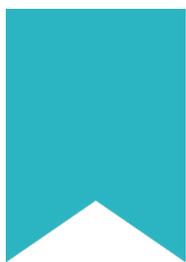
APPUYEZ VOUS SUR LES ÉVÈNEMENTS PHARES DE L'ÉTÉ !

Nous vous invitons à profiter des événements programmés pour communiquer sur le Challenge de la Mobilité. Effectivement, les spectateurs d'un concert, les participants à une visite, sont aussi des salariés, des collaborateurs, des chefs d'entreprise, ou des artisans, des futurs participants au challenge régional.

ORGANISEZ UNE CONFÉRENCE DE PRESSE !

Traditionnelle mais efficace ! N'hésitez pas à **convoquer la presse locale** pour faire parler du challenge. Vous pouvez inviter à cette conférence un ou plusieurs établissements employeurs déjà inscrits pour permettre d'incarner davantage la démarche sur votre territoire.





ANIMER

Créer des événements pendant le challenge

Faites vivre le Challenge de la Mobilité sur votre territoire ! Au-delà de la communication déployée sur votre territoire, vous pouvez **développer des animations et autres événements qui participent à mobiliser davantage.**

C'est également une manière de vous approprier ce challenge et de l'adapter aux spécificités de votre territoire. N'hésitez pas à sonder les envies autour de vous (collègues et établissements employeurs), cela vous permettra de mettre en place un événement partagé, et vous aurez plus de chances pour qu'il soit co-porté.

Quelques
IDÉES

CRÉEZ UN CHALLENGE DANS LE CHALLENGE !

Challengez les établissements de votre territoire ! Vous pouvez **proposer un challenge dans le Challenge de la Mobilité** pour mettre en valeur une des solutions de mobilités du territoire par exemple. « L'établissement qui aura réalisé le plus grand nombre de kilomètres avec les vélos en libre-service Untel gagne un prix supplémentaire » ou encore « Concours photo : prenez-vous en photo dans le bus de l'interco aux couleurs du challenge : la photo la plus originale remporte un prix ! » Utilisez le Challenge de la Mobilité pour appuyer l'un de vos projets de mobilité.

PROPOSEZ UN ÉVÉNEMENT FESTIF DE LANCEMENT !

Vous pouvez proposer **une inauguration comme un départ cycliste** par exemple. Plus simplement, un événement de lancement présentant les animations pendant la semaine du challenge et les entreprises engagées, participe à la valorisation de votre engagement dans ce challenge régional.

Pour communiquer et valoriser cet événement festif, n'hésitez pas à inviter la presse, les maires des communes de votre territoire, les dirigeants des entreprises volontaires ou engagées dans un PDME.

FAITES APPEL À DES PARTENAIRES SOUS CONVENTION !

Vous avez déjà un partenariat, une convention avec une association locale qui organise des animations d'éducation à l'environnement, sportives ou autres ? **Vous pouvez leur proposer de créer des animations qui mêlent leur cœur d'activité avec les enjeux de la mobilité durable** : mobilités douces et santé, pollution de l'air et impacts des transports routiers, animation réparation de vélo, etc.

PROPOSEZ DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS SUR VOS OFFRES DE MOBILITÉ !

Vous pouvez également proposer des tarifs préférentiels pendant la semaine du Challenge de la Mobilité, ou offrir des réductions aux participants par le biais des entreprises inscrites. Effectivement, **c'est l'occasion de faire tester des modes de transports alternatifs à l'autosolisme** : transports collectifs, vélo en libre-service, autopartage, réductions pour le stationnement sur vos parkings relais.





RÉCOMPENSER

Organiser une cérémonie locale

C'est le taux de participation qui est récompensé. Plus les entreprises mobilisent, plus elles arrivent à faire participer une part importante de ses salariés, plus leurs chances de gagner sont grandes.

Chaque territoire qui accueille le challenge doit proposer une cérémonie de remise de prix fin novembre 2022. L'équipe d'animation du challenge transmet 3 semaines après la fin du challenge, un bilan de la participation à chaque territoire. Ce bilan répertorie les établissements participants, le nombre de salariés participants par établissements, les kilomètres parcourus selon les différents modes de déplacement et le taux de report modal. Le bilan transmis conclut par un classement des établissements employeurs participants par catégorie. Ce bilan vous permet d'organiser votre cérémonie en identifiant vos lauréats. Vous pouvez choisir de récompenser uniquement le premier de chaque catégorie ou plus, selon vos moyens.

Toutes les formes d'événements sont possibles. Vous pouvez également coupler cette cérémonie avec un événement organisé sur votre territoire, sur le thème des mobilités.

Extrait, article 6 du règlement :



Les établissements gagnants seront ceux qui présentent la plus grande proportion de participants au regard de l'effectif total de l'établissement. Les ex-aequo seront départagés en prenant en compte l'entreprise qui aura fait le plus grand nombre de kilomètres en report vers un mode alternatif (marche, vélo, transport en commun, covoiturage, télétravail).

Un gagnant sera désigné dans chacune des catégories suivantes sur chaque territoire :

Métropoles et communautés urbaines :

- De 1 de 9 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- De 250 à 999 salariés
- Plus de 1000 salariés

Communautés d'agglomération :

- De 1 de 9 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- Plus de 250 salariés

Communautés de communes :

- De 1 à 9 salariés
- De 10 à 49 salariés
- Plus de 50 salariés

Territoires



Quelques IDÉES

ORGANISEZ UNE CÉRÉMONIE CONVIVIALE !

Dès le 14 octobre, l'équipe d'animation vous transmettra les résultats de votre territoire (classement des établissements par catégorie et selon le taux de participation). **Vous pouvez proposer une cérémonie dans un lieu convivial, inviter la presse et proposer à tous les représentants des établissements participants de venir partager leur expérience autour d'un verre de l'amitié.** Vous pouvez prévoir pour chaque établissement lauréat une intervention de quelques minutes pour valoriser leur mobilisation et leur engagement en faveur des mobilités alternatives.

ORGANISEZ UNE CONFÉRENCE DÉBAT SUR LES MOBILITÉS !

Pourquoi ne pas conclure un événement dédié aux mobilités par votre cérémonie de remise de prix ? Vous pouvez organiser par exemple une **conférence débat sur les mobilités durables avec les acteurs de votre territoire** : réunissez un ou deux experts de la thématique et lancez les échanges autour des leviers et des freins à son développement sur votre territoire. Concluez la soirée par cette remise de prix, valorisant des expériences locales.

C'EST LE MOMENT DE VALORISER VOS PROJETS !

Vous pouvez également, profiter de l'organisation de cette cérémonie pour **valoriser les projets mobilités de la collectivité**. N'oubliez pas de valoriser les entreprises qui se sont lancées dans des PDME. Vous pouvez par exemple, mettre en lumière le forfait mobilité en place dans votre collectivité, le résultat des études en cours sur une nouvelle voie cyclable, etc.

Quelles récompenses ?

Rien n'est figé, vous pouvez récompenser vos lauréats à la hauteur de vos moyens. Du diplôme aux lots plus conséquents (paniers garnis, station de gonflage, etc.) pour les 3 premiers établissements de chaque catégorie, ou encore des articles de presse dédiés.

Nous vous conseillons d'adapter vos récompenses aux différentes catégories. Les lots pour les entreprises de plus de 1000 salariés doivent permettre de toucher à minima les participants et si possible l'ensemble des collaborateurs. Vous pouvez opter pour des lots qui favorisent l'utilisation des modes doux, abri ou garage à vélo, bornes de gonflage et réparation vélo, etc.

Inspirez-vous de ces quelques idées ci-dessous, n'hésitez pas à faire appel à vos partenaires, certaines entreprises participantes peuvent aussi contribuer en fournissant des lots.



OFFREZ DES ANIMATIONS DE SENSIBILISATION !

Vous pouvez proposer des animations de sensibilisation aux lauréats de votre territoire. Contactez les associations locales et financez des séquences « atelier réparation de vélo », « atelier remise en selle », etc. Ces animations pourront être ouvertes uniquement aux salariés participants de l'établissement lauréat ou à l'ensemble.

Quelques IDÉES

DES ÉQUIPEMENTS FLOQUÉS FAVORISANT LES MOBILITÉS DOUCES !

Bornes de gonflage et de réparation de vélo, abri à vélos/trottinettes aux couleurs du Challenge de la Mobilité et de votre intercommunalité, **ces équipements pourront favoriser l'utilisation des modes doux**. Des kits de protection pour la pluie à destination des cyclistes et des marcheurs, peuvent aussi compléter les lots.

VÉLOS, VAE OU TROTTINETTES FAITES VOUS OFFRIR DES LOTS !

Vous pouvez faire appel aux entreprises de votre territoire, magasins de sports, établissements bancaires : proposez-leur de **sponsoriser votre événement** en local en vous offrant un ou plusieurs lots. Vous pouvez pré-identifier des besoins grâce à l'édition de devis pour l'achat de VAE et transmettre ces devis aux potentiels sponsors.

LES PANIERS GOURMANDS !

N'hésitez pas à offrir un panier gourmand valorisant les producteurs de votre territoire. Les salariés pourront ainsi se retrouver pour célébrer la réussite de ce challenge autour d'un verre et quelques gourmandises ce qui participera alors au maintien d'une dynamique et d'une convivialité qui dépassent le challenge.



ET APRÈS ?

Faire le bilan



C'est une phase très importante, anticiper et organiser l'évaluation de la démarche sont essentiels.

Pourquoi ?

D'une part, pour capitaliser sur les savoir-faire, les expériences acquises sur le territoire ; et d'autre part pour identifier et diffuser les bonnes pratiques.

Que pouvez-vous évaluer ?

- La méthode et la mise en œuvre du challenge sur votre territoire (mobilisation, communication, participation) ;
- L'impact du challenge et des différents outils proposés au sein des établissements participants ;
- Le niveau de participation.

Quelques
IDÉES

LANCEZ UN QUESTIONNAIRE !

Un questionnaire peut être diffusé pour évaluer la démarche de mobilisation auprès des publics, la satisfaction de l'organisation du challenge et les perspectives de changement de comportement. Nous vous invitons à faire remonter les besoins à l'équipe chargée de l'animation du challenge.

ORGANISEZ UN PETIT DÉJEUNER À DESTINATION DES PARTICIPANTS !

En fin d'année, vous pouvez réunir les référents des établissements participants pour évaluer ensemble la démarche. C'est également l'occasion de bénéficier **d'un temps d'échanges de pratiques inspirantes** ! Ce temps d'échange permet de poursuivre la mobilisation et d'échanger sur l'animation de la prochaine édition.

**CHALLENGE
DE
LA MOBILITÉ**

Bourgogne-Franche-Comté

challengemobilite-bfc.fr